

Montréal, le 8 octobre 2015

Monsieur Marc Demers
Maire de Laval
Cabinet du maire
bdm.laval@laval.ca

Monsieur le Maire,

Il nous fait plaisir de répondre aux questions que vous avez soumises aux divers candidats dans cette élection fédérale.

Comme vous avez pu le constater lors de votre rencontre avec M. Gilles Duceppe le 5 octobre dernier, le Bloc Québécois est un allié du monde municipal québécois.

Le Bloc Québécois a dévoilé un plan d'infrastructures conçu sur mesure pour répondre aux besoins pressants du Québec et de ses municipalités. En créant la Société de financement des infrastructures environnementales, le gouvernement fédéral pourra augmenter très substantiellement ses transferts en infrastructures sans encourir de déficit démesuré.

C'est ce nouvel outil qui permet au Bloc Québécois de proposer un transfert de 10 G\$ par année, 40 G\$ sur quatre ans, soit infiniment plus que ce que proposent les autres partis. Inspiré du transfert pour la taxe sur l'essence, il prendra la forme d'un transfert en bloc pour plus de souplesse et pour respecter la liberté dont vous devriez jouir à l'intérieur des responsabilités qui sont les vôtres.

En outre, vous l'avez sans doute constaté tant lors de votre rencontre avec M. Duceppe que dans le cadre de la manifestation contre Énergie Est à Mascouche : le Bloc prend position contre l'oléoduc, et le fait sans la moindre ambiguïté.

Espérant le tout à votre satisfaction, soyez assurés que vos concitoyens lavallois seront représentés dignement par une équipe vouée à la défense de leurs intérêts.

Bien cordialement,

L'équipe 2015 du Bloc Québécois
3750, Crémazie Est, 5e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4

Opposition au projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada

1. Pouvez-vous énoncer clairement à la population lavalloise quelle est votre position et celle de votre parti dans le dossier de l'implantation de l'oléoduc?

Réponse : Le Bloc Québécois s'oppose fermement au projet Énergie Est.

Du 15 septembre au 1er octobre 2015, la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a mené des consultations publiques pour entendre toutes les personnes, les groupes, les associations ainsi que les représentants des municipalités désirant se prononcer sur le projet d'oléoduc de TransCanada.

À la suite de cette consultation, un rapport sera produit et servira à établir la position que défendra la CMM dans le cadre des audiences du BAPE et de l'Office national de l'énergie sur le projet Énergie Est. Ces deux autres consultations publiques auront lieu plus tard au cours des prochains mois.

Seul le Bloc Québécois a délégué des candidats pour prendre la parole lors des consultations et y signifier son opposition au projet.

Fidèle à la volonté des Québécois de ne pas voir leur territoire transformé en autoroute du bitume, le Bloc Québécois s'oppose vigoureusement au projet de TransCanada destiné aux marchés internationaux, sans avantage économique pour nous alors même que nous assumons tous les risques environnementaux. Le Bloc Québécois réclame aussi un droit de veto en faveur du gouvernement du Québec sur tout projet de transport d'hydrocarbures sur son territoire.

Postes Canada

2. Laval souhaite que le gouvernement du Canada rappelle à l'ordre Postes Canada afin de mettre un terme définitif, dès les premiers jours suivant l'élection, à l'implantation anarchique des boîtes postales communautaires dans les vieux quartiers de la ville. Pouvez-vous indiquer aux citoyennes et citoyens de Laval quelle est clairement votre position et celle de votre parti face à ces demandes qui commandent un appui solidaire et empathique de leurs représentants fédéraux?

Réponse : Il faut que Postes Canada mette immédiatement un terme à son programme d'installation de boîtes postales communautaires.

Le gouvernement conservateur veut couper la livraison du courrier à domicile dans plusieurs quartiers, villes et villages du Québec. Cela va pénaliser les groupes les plus vulnérables de la société, tels que les personnes handicapées et les personnes âgées. Cela va aussi occasionner des pertes d'emplois pour environ 8000 travailleurs d'ici cinq ans.

Il faut plutôt s'engager dans une voie qui permettrait au service postal québécois d'innover, de s'adapter aux différentes réalités régionales et de devenir un service public en phase avec les besoins et les demandes du marché d'aujourd'hui.

Plusieurs villes ont adopté des résolutions pour le maintien du service à domicile.

- L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a dénoncé cette décision unilatérale de Postes Canada en invoquant qu'elle va nuire à l'économie des régions.

Le Bloc Québécois a toujours défendu toutes les régions du Québec et nous connaissons trop bien les façons de faire du fédéral pour abaisser notre garde.

- La Poste doit offrir des services universels de proximité avec des tarifs uniformes sur tout le territoire.
- Ce service fait partie du concept d'occupation du territoire, cher au Bloc Québécois.
- Il est inadmissible que le gouvernement fédéral n'ait fait qu'aggraver la situation par son manque de vision.

Le Bloc Québécois n'a cessé de manifester son opposition à une telle démarche. Il continuera de rejeter catégoriquement toute tentative de réduction, de fermeture ou de privatisation du service postal qui pourrait avoir des répercussions importantes sur le service postal de livraison tel que nous le connaissons actuellement.

Infrastructures

3. a) La population de Laval peut-elle compter sur votre appui sans équivoque lorsque viendra le temps de réclamer, au cours des prochaines années, les 35 M\$ nécessaires aux travaux d'infrastructures lavalloises? b) Est-ce que les citoyennes et les citoyens de Laval peuvent compter sur votre appui et sur celui de votre parti pour que le gouvernement fédéral consente à participer à un programme de financement souple et suffisant afin que la Ville puisse réaliser la phase II des infrastructures de contrôle des surverses dans les meilleurs délais?

Réponse : Le Bloc Québécois, à l'instar des municipalités, déplore le désinvestissement du fédéral en matière d'infrastructure. Le financement fédéral est nettement insuffisant et nous prévoyons proposer un tout nouveau programme pour le bonifier substantiellement. La Société de financement des infrastructures environnementales (SOFIE) disposera d'une enveloppe de 10 milliards \$ par années pendant 4 ans pour financer les infrastructures améliorant le bilan environnemental au pays.

L'objectif en créant la SOFIE est de mettre en place un programme d'infrastructures de grande envergure sans provoquer des déficits budgétaires démesurés. Les transferts devraient se faire en bloc vers un compte provincial créé afin de les recevoir, de manière à éviter les ingérences et le tatillonnage associé aux négociations projet par projet.

Les critères associés à ces transferts devraient être très souples :

- Le financement fédéral couvre 50% du coût du projet;
- Il s'agit d'une dépense d'immobilisation (les dépenses courantes ne sont pas admissibles);
- L'infrastructure contribue à l'amélioration du bilan environnemental de la province (par exemple, mais sans limiter : assainissement des eaux, transport en commun, électrification des transports, adaptation aux changements climatiques);
- Peu importe qu'il s'agisse d'une infrastructure gouvernementale, paragouvernementale ou municipale; il appartiendra aux provinces d'effectuer ces arbitrages.

Par ailleurs, nous sommes conscients que le gouvernement fédéral, puisqu'il livre très peu de services de première ligne, est le palier de gouvernement dont les pressions financières sont les plus faibles. La répartition des charges devrait mieux refléter la capacité de payer. Actuellement, c'est 1/3 – 1/3 – 1/3. Nous proposerons plutôt 1/2 - 1/3 - 1/6, avec le gouvernement fédéral qui assume la moitié et les municipalités qui assument un sixième.

Les trois grandes îles

4. Dans la perspective où Laval exprime son appui au gouvernement du Québec dans sa volonté annoncée d'acquérir les trois grandes îles, la population lavalloise peut-elle compter sur votre collaboration et votre appui, ainsi que sur celui de votre parti, afin que le gouvernement fédéral s'engage financièrement en participant à un processus d'acquisition et de mise en valeur de ce magnifique endroit?

Réponse : Ces îles constituent un joyau régional, original et d'une riche biodiversité, que les citoyennes et citoyens de Laval ont à cœur de mettre en valeur depuis déjà fort longtemps.

Cet enjeu nécessite un accord tripartite entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Dans la perspective où Laval exprime son appui au gouvernement du Québec dans sa volonté annoncée d'acquérir les trois grandes îles, le Bloc Québécois travaillera afin d'obtenir le financement fédéral.

Le Vieux Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul

5. Êtes-vous prêts, vous et votre parti, à exiger la création d'un comité formé de responsables de haut niveau et dont le mandat serait de mener, pour les résidents du quartier, des discussions portant sur les actions et les engagements financiers à prendre afin d'y créer un pôle d'attraction économique et culturelle constituant un enrichissement pour un site à fort potentiel?

Réponse : Le Bloc Québécois est disposé à mettre ce comité en place.

Il est à noter que le Bloc Québécois proposait un projet de transformation du Vieux Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en logements sociaux et abordables. Notre candidat dans Alfred-Pellan s'engage à travailler à sa reconversion, en collaboration avec la communauté, dans ses propositions de campagne.

Transports collectifs

6. En connaissance de cause, est-ce que vous et votre parti êtes prêts à soutenir le développement du transport et à verser 70 M\$ par année, récurrents sur 3 ans, pour que les citoyennes et les citoyens de Laval puissent profiter d'un développement efficace du transport collectif?

Réponse : Oui.

Nous pensons que le gouvernement fédéral doit débloquer des sommes pour permettre aux municipalités d'investir dans leurs infrastructures.

Le travail du Bloc Québécois au Parlement fédéral consistera à veiller à ce que les sommes requises soient disponibles.

Permettez-nous de souligner à nouveau notre proposition décrite à la question 3 quant à la création de la SOFIE, société qui permettra de financer massivement les infrastructures vertes au Québec et notamment les projets de transport collectif.

Logement social et abordable

7. a) Êtes-vous prêt à vous engager, vous et votre parti, envers la population lavalloise à ce que le gouvernement fédéral réinvestisse un montant de 10 M\$ dans un programme de « soutien à la pierre » afin de rattraper le retard et de combler les manques à gagner pour les 3 prochaines années ?

Réponse : Le budget 2015 investit 1,7 milliard chaque année pour soutenir « 570 000 ménages qui comptent sur le logement social », mais le fédéral prévoit aussi diminuer de 118 000 familles d'ici quatre ans le nombre de ménages recevant une aide financière fédérale, pour atteindre 452 000. Ainsi, Ottawa se retire progressivement du financement de logements sociaux et abordables et le non-renouvellement des conventions en est le premier révélateur.

Pour le Bloc Québécois, cette situation n'a aucun sens. C'est pourquoi nous travaillerons au maintien des subventions actuelles destinées aux conventions (environ 1,7 milliard \$), tout en bonifiant de 400 millions de dollars dès maintenant le budget alloué à la construction, la rénovation et la transformation de logements sociaux et abordables en attendant son transfert au gouvernement du Québec. Le Bloc exigera aussi un réinvestissement progressif jusqu'à l'atteinte de 1% des revenus annuels du fédéral.

Les logements sociaux sont d'abord et avant tout des logements qui appartiennent à l'ensemble de la collectivité, et dont le but premier est de bien loger les personnes, à un coût qu'elles peuvent payer. Il faut investir dans les logements sociaux et abordables.

Les nouveaux projets de développement de logements sociaux et abordables doivent correspondre à la volonté des acteurs du milieu et du Québec.

b) Les citoyennes et les citoyens de Laval peuvent-ils compter sur votre appui et sur celui de votre parti pour exiger l'aide du fédéral afin d'assouplir les règles de programmes existants, tout cela dans le but de permettre à la Ville de Laval de procéder à la réalisation du projet Val-Martin, avec l'objectif d'y installer des familles le plus tôt possible ?

Réponse: Malgré l'urgence d'agir, le projet de réhabilitation du secteur immobilier Val-Martin ne semble pas répondre aux critères des programmes existants. Toutefois, ces

programmes ne tiennent pas compte de sa spécificité et du caractère urgent de la situation.

Le Bloc Québécois croit que les projets doivent correspondre à la volonté du milieu et de Québec. Si les acteurs du milieu, la ville et le Québec s'entendent sur un projet de logement social ou abordable, le fédéral doit se ranger derrière le consensus du milieu, car, en fin de compte, ce sont ces acteurs qui sont le plus près de la réalité. Nous demandons le transfert des sommes des nouvelles constructions en logement social et abordable.

Legs pour le 50^e

8. Pour réparer cette injustice et faire en sorte d'être équitable envers nos citoyens, vos futurs électeurs, vous engagez-vous, vous et votre parti, à réévaluer les différentes propositions sur la table et à obtenir du gouvernement fédéral une somme respectable pour un legs au regard du 50^e anniversaire de Laval et de ses 340 ans d'histoire, qu'elle partage avec l'ensemble du Canada ?

Réponse : Oui.

Dans sa forme actuelle, le programme Canada 150 des conservateurs rappelle dangereusement le défunt programme des commandites des libéraux. Lui aussi visait à pervertir des événements louables et porteurs pour les tapisser d'unifoliés et de publicité gouvernementale. Nous demanderons le retour à un véritable programme de soutien aux événements majeurs où les organisateurs ne seront plus tenus de célébrer la gloire du gouvernement fédéral.

À l'intérieur de cette nouvelle enveloppe libérée de ses obligations de propagande, vous pourrez compter sur le soutien du Bloc Québécois pour vos projets dans le cadre du 50^e anniversaire de la ville de Laval.